



Recherche appliquée en écologie et en sciences sociales en appui à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale

© Axel Fassio/CIFOR

Au cours des quatre prochaines années (2022-2025), le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) et le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (ICRAF) mettront en œuvre un programme d'appui à la recherche appliquée en écologie et en sciences sociales en vue de renforcer l'impact de cette recherche sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Les objectifs spécifiques du programme sont :

- Organiser et soutenir des travaux de recherche appliquée visant à renforcer les connaissances en sciences sociales et en écologie sur les modes de gestion et de valorisation des ressources naturelles dans les écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
- Promouvoir l'utilisation de ces connaissances dans les modes opératoires des acteurs ciblés et dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques et des programmes d'aide au développement durable en Afrique centrale



Au bénéfice des acteurs de terrain

Financé par l'Union européenne, ce programme vise à orienter les travaux de recherche vers les « solutions opérationnelles » que doivent inventer et mettre en œuvre les acteurs de terrain, qui sont confrontés aux défis concrets de la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre de leurs mandats ou de leurs activités socio-économiques quotidiennes. Les catégories d'acteurs concernés sont les suivantes :

- 1 Les administrations nationales, régionales et locales en charge de l'environnement et des ressources naturelles, de l'aménagement du territoire, du développement des infrastructures, du développement rural et des différents modes d'exploitation et de valorisation des ressources naturelles et minières des écosystèmes forestiers et de leur périphérie,
- 2 Les gestionnaires d'aires protégées (qu'il s'agisse d'institutions publiques ou d'opérateurs autonomes ayant signé des Partenariats Public - Privé avec les autorités publiques en charge de la gestion des AP);
- 3 Les gestionnaires de forêts aménagées pour la production de bois (administration en charge du secteur et exploitants forestiers engagés dans l'aménagement durable de leurs concessions, qu'il s'agisse d'industriels, d'autorités locales ou de communautés organisées à cet effet comme les forêts communales et les forêts communautaires);
- 4 Les opérateurs agro-industriels et les industries extractives, dont les activités et l'extension géographique des opérations peuvent être en concurrence avec les espaces forestiers ;
- 5 Les organisations de la société civile assurant la promotion et l'encadrement des initiatives locales de développement communautaire d'une part (forêts communautaires, conservancies, coopératives de valorisation des PFNL,...) et la défense et la promotion des droits des acteurs locaux d'autre part (en ciblant plus particulièrement les peuples autochtones);

Le programme vise à mobiliser et à « affecter » des chercheurs universitaires auprès de ces différentes catégories d'acteurs, afin qu'ils puissent bénéficier d'appuis scientifiques dédiés qui leur permettront de mettre en œuvre des stratégies d'action innovantes en matière de gestion des ressources naturelles.



En mobilisant la recherche académique et scientifique

Le programme financera les travaux de recherche appliquée auprès des acteurs bénéficiaires listés ci-dessus, mais en s'appuyant sur le cadre universitaire et scientifique. Les partenaires académiques et scientifiques cibles sont les suivants :

- Les universités et instituts de recherche d'Afrique centrale et de l'UE ayant des programmes de recherche dédiés aux enjeux du développement socio-économique, de la gouvernance, ou de la gestion des ressources naturelles dans les pays d'Afrique centrale
- Les Chercheurs expérimentés en écologie et en sciences sociales (post-doctorats) inscrits dans une université d'Afrique centrale ou de l'UE, qui se sera manifestée pour devenir partenaires du programme. Via l'université où ils sont inscrits, ces post-doctorats bénéficieront de bourses financées par le programme. Ils seront mobilisés dans le long terme (minimum 18 mois) auprès d'un acteur bénéficiaire avec lequel un protocole d'appui-recherche sera conclu.
- Les étudiants en master (écologie et sciences sociales) inscrits dans universités d'Afrique centrale et dans des programmes européens de coopération interuniversitaire (**Msc Erasmus+ / Erasmus Mundus**) au sein d'une université de l'UE qui se sera manifestée pour devenir partenaires du programme. Via l'université où ils sont inscrits, ces étudiants bénéficieront d'appuis financiers spécifiques du programme pour la prise en charge de leurs frais de mobilisation en Afrique centrale. Ils seront mobilisés pour des interventions ponctuelles (maximum 6 mois) auprès d'un acteur bénéficiaire avec lequel un protocole d'appui-recherche sera conclu.



Liste indicative des thématiques de recherche éligibles

Sciences sociales / Economie

- Fonciers, maîtrises foncières et cartographie des droits coutumiers
- Essors, replis et mouvements démographiques en forêt
- Cultures matérielles : quelles options pour leur valorisation?
- Notions locales de consentement
- Articulation pouvoirs locaux et représentativité moderne
- Acculturation, une nouvelle culture?
- Conflictualité et résolution des conflits
- Pratiques associatives / développement endogène
- Foresterie sociale et communautaire
- Ethnoscience
- Flux internationaux des commodités tropicales
- Mesure et évaluation de l'amélioration des conditions économiques en périphérie des AP
- Gestion d'aires protégées par les communautés locales et les peuples autochtones
- Conservation communautaire en périphérie des aires protégées (*conservancies*)

Ecologie / Sciences naturelles

- Evaluation des systèmes agro-forestiers
- Impacts de la chasse sur la régénération naturelle
- Révision de la liste rouge (UICN), notamment pour les essences commerciales
- Impacts à long terme de l'exploitation forestière sous aménagement : régénération et dispersion des essences commerciales
- Intensification agro-écologique des systèmes d'agriculture itinérante
- Restauration des massifs forestiers exploités (enrichissements sélectifs) et des jachères agricoles
- Gestion durable du bois énergie
- Risques sanitaires locaux et globaux liés à l'intensification des interférences anthropiques dans les écosystèmes forestiers tropicaux d'Afrique centrale
- Approfondissement des connaissances sur les espèces et la biodiversité spécifiques des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale

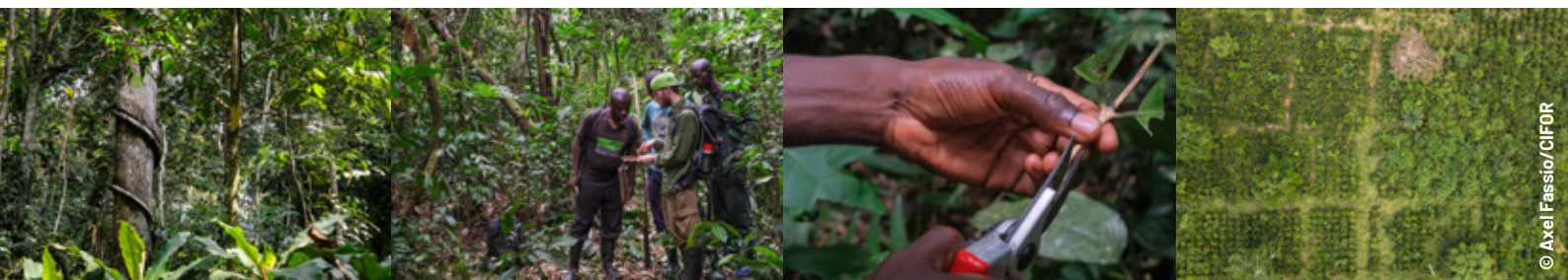
Intéressé par un appui du programme ?

- Vous dirigez un centre de recherche au sein d'une université d'Afrique centrale ou d'une université de l'UE
- Vous appartenez à une des catégories d'acteurs de terrain ciblés par le programme
- Vous avez un intérêt pour développer un protocole d'appui-recherche dans une des thématiques suggérées ou dans une autre thématique que vous jugez pertinente



Richard Eba'a Atyi
Coordinateur scientifique
R.Atyi@cgiar.org

Emmanuel Heuse
Coordinateur stratégique
E.Heuse@eraift-rdc.org



© Axel Fassio/CIFOR

CIFOR-ICRAF

Le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et le Centre international de recherche en agroforesterie (ICRAF) œuvrent en faveur d'un monde plus équitable où les arbres dans tous les paysages, des milieux arides aux tropiques humides, contribuent à l'équilibre environnemental et à la qualité de vie des populations. Le CIFOR et l'ICRAF sont des centres de recherche du CGIAR.

